

29 juillet 2021

(21-5941)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ROYAUME-UNI: ORDONNANCE DE 2016 SUR LES BREVETS (BREVET EUROPÉEN
À EFFET UNITAIRE ET JURIDICTION UNIFIÉE DU BREVET)

Membre présentant la notification	ROYAUME-UNI
--	--------------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Ordonnance de 2016 sur les brevets (brevet européen à effet unitaire et juridiction unifiée du brevet)
Objet	Brevets (y compris la protection des obtentions végétales)
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2021/IP/GBR/21_4865_00_e.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/GBR/P/1
Brève description du texte juridique notifié	
<p>Cette ordonnance met en œuvre les dispositions de l'Accord relatif à une juridiction unifiée du brevet et vise à faire en sorte que le brevet européen à effet unitaire ("brevet unitaire"), dont l'instauration est prévue, soit introduit dans la Loi sur les brevets. Elle entrera en vigueur à la même date que l'Accord relatif à une juridiction unifiée du brevet.</p>	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	12 mars 2016
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	27 juillet 2021
Autres renseignements	https://www.legislation.gov.uk/uksi/2016/388/introduction/made
Organisme ou autorité responsable	UK Intellectual Property Office Concept House Cardiff Road Newport South Wales NP10 8QQ Royaume-Uni information@ipo.gov.uk 0300 300 2000 Depuis un autre pays que le Royaume-Uni: +44 (0)1633 814000

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.